295357 - Le traitement que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) réservait à ses compagnons

question

Comment le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) traitait-il ses compagnons?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) traitait ses compagnons en application de l'ordre qu'Allah le Très-haut lui a donné en ces termes: « C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance. » (Coran,3:159) Voilà un verset qui exhorte le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à prendre trois choses en compte dans son traitement de ses compagnons.

La première englobe la compassion, la douceur et le pardon. Ce qui trace le chemin que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) suivait dans ses rapports avec ses compagnons. A ce propos, Allah le Très-haut dit: « Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. » (Coran,9:128)

Sa compassion se reflète dans la douceur avec laquelle il veillait à leur instruction et au traitement de la grossièreté habituelle chez certains d'entre eux. C'est dans ce sens qu'Anas ibn Malick rapporte: « Je marchais en compagnie du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) qui portait un manteau de Nadjran aux bordures épaisses quand un bédouin se saisit de la partie

supérieur du vêtement et la tira brutalement …J'ai regardé le cou du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et me suis aperçu que l'acte du bédouin y avait laissé une trace…Et puis ce dernier a dit : « Muhammad, donne l'ordre de m'attribuer une partie des biens d'Allah que tu détiens! » L'interpelé s'est alors retourné vers le brutal et s'est mis à rire avant d'ordonner qu'un don soit remis au bédouin. » (Rapporté par al-Boukhari (6088) et par Mouslim (1057)

D'après Abou Hourayrah, un bédouin a uriné dans la mosquée et des gens se sont levés pour le réprimer. A ce moment, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) leur a dit: « Laissez-le. Versez un seau d'eau ou plus sur l'urine. Vous avez pour mission de faciliter la vie (aux autres) non de la leur compliquer. » (Rapporté par al-Boukhari, 6128)

Mouawiah ibn al-Hakam as-Soulami rapporte: « J'étais en prière avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) quand un homme a éternué. Je lui ai dit: puisse Allah vous accorder Sa miséricorde! Les gens ont fixé leurs regards sur moi et j'ai dis: que ma mère périsse! Qu'est ce qui vous arrive?Pourquoi me regardez vous? Ils se sont mis alors à frapper leurs cuisses avec leurs mains pour me dire de me taire.Ce que j'ai fait. Une fois la prière terminée,Il dit: « cette prière est incompatible avec les paroles que les gens échangent entre eux. On s'y limite à la glorification, à la sanctification et à la récitation du Coran… » Au nom d'Allah! Il ne m'a ni chassé, ni frappé ni insulté.Que mes père et mère soient sacrifiés pour le défendre! Je n'ai pas vu ni avant lui ni après lui un enseignent aussi rompu à la tache que lui…. (Rapporté par Mouslim, 537)

Un autre aspect de sa compassion se traduisait dans la fréquence de ses sourires devant ses compagnons. A ce propos Djarir ibn Abdoullah a dit: «Depuis ma conversion à l'islam, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a jamais refusé de me recevoir. Chaque fois il me voyait, il me souriait. » (Rapporté par al-Boukhari,6089) et par Mouslim,2475)

Abdoullah ibn al-Harith ibn Djaz' rapporte : « Je n'ai jamais vu un homme qui sourit plus fréquemment que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) » (Rapporté par at-Tirmidhi, 3641) et jugé authentique par al-Albani dans *Sahihi Sunan at-Tirmidhi*.

Il ne se montrait sévère et en colère que quand il le fallait pour complaire à Allah le Très-haut et

sauvegarder la vie religieuse de ses compagnons. Sous ce rapport, Aicha (P.A.a) rapporte: « Il n'avait jamais été donné au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) de choisir entre deux affaires sans que son choix ne portât sur la plus commode, à moins qu'elle n'implique un péché. Quand tel était le cas, il s'en éloignait autant que possible. Au nom d'Allah, il ne s'était jamais vengé pour une raison personnelle, à moins que l'acte commis représentait une violation des interdits d'Allah. Dans ce cas, il vengeait Allah. » (Rapporté par al-Boukhari, 6786).

La deuxième est qu'il ne cessait de demander pardon pour ses compagnons et pour ceux qui le mettaient en colère ou le provoquaient.

Abou Hourayrah (P.A.a) rapporte avoir entendu le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: « Seigneur, Muhammad n'est qu'un être humain donc susceptible d'être gagné par la colère. J'ai pris auprès de Toi un engagement que Tu ne violeras pas: chaque fois que je porte préjudice à un croyant ou l'insulte ou le flagelle, je Te demande de lui rendre l'acte expiatoire et propitiatoire au jour de la Résurrection. » (Rapporté par al-Boukhari,6361) et par Mouslim, 2601) auteur de la présente version.

La troisième est qu'il ne décidait pas seul quand il avait à traiter une affaire qui nécessite l'avis d'un expert chevronné. C'est ainsi qu'il consultait ses compagnons et les associait à la conduite des affaires en application de la parole du Très-haut: « Consulte-les dans les affaires. » (Coran,3:159).

Ibn Kathir a dit: « Voilà pourquoi le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) consultait ses compagnons sur les affaires qui lui arrivaient. Il entendait par là les rassurer et les motiver. C'est dans ce sens qu'il les a consultés le jour de Badre pour savoir s'il fallait aller intercepter la caravane…Ils lui ont dit: « Si tu nous invitais à nous plonger dans la mer, nous te suivrions. Si tu devais nous conduire vers *Bark al-ghimad*, nous t'y accompagnerions sans dire comme l'ont fait le peuple de Moise : « Vas-y avec ton Maître pour vous battre puisque nous , nous restons ici! » Nous dirions plutôt: « vas-y, nous nous placerons devant toi, à ta droite et à ta gauche pour nous battre. » Il les a consultés encore pour connaitre le site où il fallait s'installer …Al-Moundhir ibn Omar , surnommé alors *al-Mou'niq liyamout* (l'intrépide) a émis l'avis d'avancer vers les gens

(ennemis)…Il les a consultés à propos d'Ouhoud pour savoir s'il fallait rester à Médine ou aller à la rencontre de l'ennemi. La majorité a préféré cette option et il s'y est rallié.

Il les a consultés le jour du Fossé à propos d'un arrangement qui consistait à rétrocéder le tiers des récoltés annuels de Médine. Ce que les Deux Saad, le fils de Mouadh et le fils d'Oubadah ont rejeté, et il les a suivis.

Il les a consultés encore le jour d'Houdaybiyyah quand il voulait lancer un raid éclair pour éliminer les familles polythéistes… As-Siddiq lui dit: « Nous nous ne sommes pas venus ici pour faire la guerre mais uniquement pour faire le pèlerinage mineur. Avis qu'il a retenu.

Il a dit à propos de la Diffamation: « Dites-moi, ô Musulmans, ce que vous pensez de gens qui ont diffamé ma famille. Au nom d'Allah, je ne lui connais rien de mauvais. Au nom d'Allah, je ne leur connais que du bien. » Et puis il a pris les avis d'Aly et d'Oussama à propos d'une éventuelle séparation avec Aicha (P.A.a). Il les consultait à propos de la guerre et d'autres affaires pareilles. » Extrait de *Tafsir* d'Ibn Kathir (2/149)

Voir le livre intitulé *Comment il (le Prophète) les traitaient* sur ce lien

https://almunajjid.com/9468

Allah le sait mieux.